



TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE TOURISME

La digue du Nant des Pères

P7 Le SM3A vous explique

Association des parents d'élèves

P17 Un partenaire majeur pour l'école

Le gros Tilleul

P16 Disparition d'un géant

Infos pratiques

Mairie

Tél. 04 50 34 44 25
contact@mairie-sixtferacheval.fr
www.mairie-sixtferacheval.fr

Jours et horaires
d'ouverture au public

- Lundi, vendredi :
9h-12h / 14h-17h
- Mardi, mercredi, jeudi :
9h-12h

Permanence du Maire
et des Adjoints

- Le vendredi sur rendez-vous

Déchets
et encombrants

Collecte des ordures
ménagères dans les
locaux prévus à cet effet

- En basse saison : mardi
- Pendant les vacances
scolaires : mardi et vendredi

Ramassage
des encombrants

- UNIQUEMENT SUR
INSCRIPTION EN MAIRIE
(sur place, par mail ou
téléphone) jusqu'à la veille
du ramassage.
Tél. 04 50 34 44 25
- Le 1^{er} mercredi de chaque
mois de mai à octobre
uniquement

Déchetterie de Jutteninges

- du lundi au samedi
8h-12h / 14h-17h
- Tél. 04 50 90 10 04

Apports de déchets
verts ligneux à la station
d'épuration de Morillon

- du lundi au jeudi :
8h-12h / 13h30-17h
- vendredi :
8h-12h / 13h30-16h30
- samedi : 10h-12h / 15h-17h
(uniquement du 1^{er} samedi
d'avril au dernier samedi
d'octobre)
- Tél. 04 50 90 73 44

sommaire

L'éditorial du maire 3

Évolutions administratives 4

La République numérique

Travaux 6

Embellissement du chef-lieu
Protection des inondations
La digue du Nant des Pères

Opération Grand Site 8

Les avancées du projet



Commune : fonctionnement 10

Mieux comprendre
la répartition des compétences
sur notre territoire



Office de Tourisme Intercommunal 12

Une nouvelle dynamique touristique
pour la vallée du Giffre

Patrimoine 16

Une issue inévitable pour le Tilleul

À vous l'honneur 17

L'Association des Parents d'Élèves,
un partenaire majeur pour l'école

Espace culturel 18

Un service qui s'étoffe

Brèves, État civil 19

Agenda des manifestations 20



Contact n°7



Stéphane
Bouvet
Maire de
Sixt-Fer-à-Cheval

Chères sizères et chers sizerets,

Est-ce le syndrome de la page blanche, mais au moment de faire le bilan de l'année écoulée, je suis envahi de pensées et sentiments multiples et parfois confus. 2018 ne peut pas nous laisser indifférent tant au niveau local que national.

Noël a vu l'arrêt de l'exploitation des Vagnys. Naturellement des interrogations sur l'avenir de notre village se posent, mais 2019 devrait voir l'aboutissement d'un projet de plus de 20 ans, la liaison mécanique entre Sixt et Flaine via la combe de Gers.

Après une première étape franchie grâce à la validation de l'UTN par le préfet de région, notre nouveau PLU (plan local d'urbanisme) a été approuvé et est entré en application au printemps. C'est certainement la concertation qui a accompagné ce travail qui a permis d'éviter les difficultés des recours. Cette année verra la concrétisation d'une nouvelle étape : le bouclage du projet immobilier qui sera le déclencheur indispensable au démarrage concret de la liaison Sixt-Flaine et le dépôt des dossiers de travaux pour les pistes et les remontées mécaniques.

2018 a été aussi le témoin d'un changement d'envergure pour la politique « tourisme ». Un travail important a été fait par les associations et la Communauté de communes afin de définir une organisation structurée de la promotion et de l'animation du tourisme dans la vallée. Ainsi après la création de l'Office de tourisme de Sixt en 1934, l'Office de tourisme intercommunal « Grand Massif, Montagnes du Giffre » a pris son envol au printemps dernier.

2018 marquera également fortement l'histoire de Sixt, avec l'abatage du Tilleul remarquable de la place. Les nombreuses années de surveillance et de soins n'ont pu éviter la fin de vie d'un arbre qui était à bout de souffle et devenait dangereux. L'effondrement d'une partie des charpentières en décembre dernier a définitivement scellé son sort. Nous ne pouvons pas tourner cette page de vie sans penser qu'il fut le témoin à travers les siècles des événements historiques ou quotidiens qui ont rythmé notre village.

Comment ne pas penser également à ce triste début d'année qui a emporté de façon tragique la vie de nos deux pisteurs du Grand Massif, Bruno et Freddy, dans l'exercice de leur métier.

Ces événements de l'année écoulée et la crise sociétale que traverse actuellement notre pays, montre que rien n'est immuable et que la vie évolue et s'écrit chaque jour. C'est pourquoi, nous devons en permanence nous adapter et anticiper afin de préparer au mieux notre avenir et aussi celui de notre village. Nous avons des atouts indéniables, nous avons un cadre exceptionnel et nous avons des opportunités à saisir.

Stéphane BOUVET

“ Nous avons
des atouts indéniables,
nous avons un cadre
exceptionnel et nous
avons des opportunités
à saisir.

La république numérique

Vers une généralisation de la dématérialisation

On ne peut nier qu'au cours des dernières décennies, l'arrivée d'Internet a largement contribué à modifier les interactions entre les Hommes. D'abord réservé aux élites, cette technologie s'est rapidement répandue à travers les foyers, les entreprises et les administrations, allant jusqu'à créer de nouveaux secteurs d'activité.

Suivant le mouvement, l'administration française - au sens large - utilise ce support pour dématérialiser* bon nombre de procédures. Ainsi, plutôt que de faire transiter des dossiers papiers de service en service, les agents et les administrés ont désormais la possibilité d'accéder à des services directement en ligne. Cette nouvelle approche de la gestion des données ne se substitue pas forcément à la relation humaine, tel qu'un accueil en mairie, et elle offre l'intérêt d'assurer une cohérence et une fiabilité en temps réels des informations détenues par les administrations.

Pour les citoyens, cette dématérialisation se traduit par de plus en plus de sites internet du gouvernement disposant d'un accès personnel : impots.gouv.fr, ants.gouv.fr, service-public.fr, mesdroitssociaux.gouv.fr, tele7.interieur.gouv.fr (consultation du nombre de points sur le permis de conduire), ...

Quelles démarches pouvons-nous effectuer sur ces sites ?

Il existe de nombreuses possibilités de démarches en lignes. Contact a décidé de vous présenter les services les plus sollicités.

Le site ants.gouv.fr : l'agence nationale des titres sécurisés

Cette plateforme regroupe le plus grand nombre de démarches. Elle permet notamment de :

- réaliser une pré-demande passeport ou carte nationale d'identité (pour majeur et mineur),
- demander son permis de conduire,
- connaître le solde du nombre de points sur son permis de conduire,
- vendre ou donner son véhicule,
- refaire une carte grise (carte perdue, volée ou abîmée),
- acheter ou recevoir un véhicule d'occasion.

À savoir que les démarches liées à l'immatriculation d'un véhicule se font désormais exclusivement en ligne. À ce sujet, Contact tient à vous alerter sur le fait que bon nombre de services payants

ont fait leur apparition sur internet ces derniers temps, vous proposant d'effectuer les démarches à votre place, mais malheureusement une majorité sont des arnaques ! Si vous n'arrivez pas à faire vos démarches seul, dirigez-vous vers un point numérique ou une maison des services au public (précisions plus loin) ou demandez à votre garagiste s'il propose ce service (payant).

Les services gérés directement par la direction générale des finances publiques (DGFiP)

- suivre et payer ses impôts (impots.gouv.fr),
- acheter des timbres fiscaux (timbres.impots.gouv.fr),
- consulter le plan cadastral (cadastre.gouv.fr),
- payer des services publics locaux (tipi.budget.gouv.fr),
- payer une amende (amendes.gouv.fr).

Le site service-public.fr

Ce site a une vocation avant tout d'information mais il offre également la possibilité d'accéder à des services en ligne disponibles sur d'autres sites tels que ants.gouv.fr. Il comporte plusieurs grands thèmes : *particuliers, professionnels, associations et un annuaire de l'administration*. Sous chaque thème, de nombreux sujets sont proposés avec pour chacun une information concise, un accès aux services et formulaires en ligne, des questions-réponses et des renvois vers une autre page web considérée comme source de l'information. Quelques démarches sont toutefois possibles directement sur ce site :

- déclarer un changement d'adresse,
- suivre et modifier sa situation électorale (depuis mars 2019),
- demander un acte de naissance.

mesdroitssociaux.gouv.fr

Ce site vous permet de connaître tous les droits sociaux existants en France et de faire le point sur votre situation pour chaque thème de la vie courante : autour de l'emploi, la solidarité, la retraite, le logement, la famille et la santé. En lien avec les plateformes des allocations familiales, l'assurance maladie, pôle emploi et info retraite,

Bon à savoir

Plusieurs sites internet pour un seul compte numérique**

Afin de ne pas multiplier le nombre comptes numériques, la direction interministérielle du numérique et des systèmes d'information et de communication (DINSIC) a mis en œuvre le système FranceConnect. Ce dernier assure une connexion sur tous les sites adhérents en utilisant un seul de vos comptes existants. Il permet l'accès aux sites cités ci-dessus mais également à des fournisseurs de services privés (Ameli.fr, Laposte.fr, ...).

il vous permet de savoir en un clic de quelles prestations vous bénéficier, vous indique les coordonnées de votre interlocuteur le plus proche et met à votre disposition une rubrique « Pour aller plus loin » comportant multiples fiches pratiques.

Ce site propose également un simulateur vous permettant de faire le point sur votre situation et vérifier si vous avez droits à des aides dont vous ne bénéficieriez pas encore.

Comment faire si l'on ne dispose pas d'un accès Internet ou simplement, que l'on a besoin d'être accompagné ?

Des points numériques et des maisons des services au public ont été créés pour vous aider dans vos démarches. Il est bien entendu nécessaire de se munir de toutes les pièces justificatives avant de se rendre dans ces espaces d'accueil.

Si vous savez utiliser les services mais que n'avez pas d'accès à internet, Contact vous rappelle qu'un poste informatique est à votre disposition à l'espace culturel (plus d'informations en page 18).

Au plus proche, **la maison des services au public (MSAP) de Verchaix** vous accueille les **mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et le vendredi 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h**. Elle se situe dans le bâtiment de l'ancienne Poste de Verchaix.

Les points numériques sont situés en préfecture (Annecy) et en sous-préfectures (Bonneville, Saint-Julien-en-Genevois et Thonon-les-Bains) de Haute-Savoie.

Informations du point d'accueil numérique le plus proche :

- Adresse : **122, rue du pont à Bonneville**
- Horaires d'ouvertures : **lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h45**



▲ DE NOUVELLES CARTES ÉLECTORALES SERONT ENVOYÉES QUELQUES SEMAINES AVANT LES ÉLECTIONS.

Le répertoire électoral unique

Le 1^{er} août 2016, la loi n°2016-1048 a été adoptée en vue de réformer les modalités de gestion et d'inscription sur la liste électorale. Cette réforme, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019, prévoit notamment la **mise en place d'un répertoire électoral unique**, fusionnant ainsi les listes électorales de toutes les communes de France.

Si le processus d'élection est inchangé, la gestion administrative des communes devrait être facilitée grâce à une mise à jour instantanée mettant en interaction les demandes des mairies, de l'INSEE, de la préfecture, des consulats, du ministère de l'Intérieur, du ministère des Armées et des états membres de l'Union Européenne. L'INSEE, en charge de ce projet d'envergure, a veillé à ce que chaque électeur n'existe qu'une fois dans le répertoire électoral unique et, pour supprimer le

risque de doublon, chaque électeur s'est vu attribuer un **identifiant national d'électeur** (INE). Il sera indiqué sur les nouvelles cartes d'électeurs distribuées quelques semaines avant **les élections européennes du 26 mai 2019**.

Par ailleurs, la notion de commission administrative, composée d'électeurs, a disparu pour laisser place

à une commission de contrôle. Le maire s'est vu transférer la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs qui ne rempliraient plus les conditions pour demeurer inscrits. La commission de contrôle, maintenant composée de 3 électeurs et d'un conseiller municipal, interviendra pour statuer sur les éventuels recours administratifs et pour vérifier la régularité de la liste électorale.

Pour les électeurs aussi les procédures sont simplifiées.

Avant tout, chacun a désormais la possibilité de consulter et modifier ses données via le site **www.service-public.fr** grâce à l'espace personnel. Il est également possible de demander son inscription dans une nouvelle commune via cette plateforme. Pour ceux qui sont moins à l'aise avec l'outil informatique, il suffit de se présenter en mairie pour fournir le dossier papier. Lorsqu'un citoyen fait la démarche de demander son inscription dans sa nouvelle commune d'habitation, une fois son inscription validée par le Maire, la radiation de l'ancienne de rattachement est effectuée automatiquement. Par conséquent, les doubles inscriptions ne devraient plus exister.

Autre changement important, la notion d'inscription avant la fin de l'année précédant un scrutin disparaît. À compter de 2020, il sera possible de s'inscrire jusqu'au 6^e vendredi précédent le scrutin.

Point important de cette réforme, les **Français établis hors de France** ne peuvent plus être inscrits à la fois sur la liste consulaire et sur la liste municipale, ils doivent désormais choisir. Les électeurs concernés ont dû être contactés par leur consulat courant de l'année 2018 pour exprimer leur souhait.

Pour les **électeurs étrangers inscrits sur les listes complémentaires** (liste européenne et liste municipale), aucun changement n'est signalé. ♥

Jeunes majeurs, le saviez-vous ?

C'est grâce à votre recensement en mairie, à effectuer dès vos 16 ans, que le ministère des Armées vous convoque à la Journée défense et citoyenneté et constitue la liste des jeunes à inscrire d'office sur la liste électorale.

Ainsi, à vos 18 ans, vous deviendrez automatiquement électeur dans la commune où le recensement a été effectué. Pour ceux qui atteindraient la majorité entre deux tours de scrutin, vous pourrez désormais voter au second tour.

Vous faites vos études loin du domicile parental ? Vous avez la possibilité de rester électeur du domicile parental jusqu'à vos 26 ans, simplement en justifiant votre filiation.

* Dématérialiser : la dématérialisation est définie par Wikipédia comme le remplacement dans une entreprise ou une organisation de ses supports d'informations matériels (souvent en papier) par des fichiers informatiques et des ordinateurs.

** Un compte numérique se compose d'un identifiant et d'un mot de passe.

Embellissement du chef-lieu

Après deux premières tranches de travaux, l'une en 2008 (quais du Giffre à l'entrée du chef-lieu) et l'autre en 2012 (secteur de la mairie), une troisième phase de travaux démarre dès ce printemps. Les quais, du pont Neuf au bar-restaurant « Nunabar », seront réaménagés dans une configuration similaire aux quais à l'aval du pont Neuf et la voirie sera elle aussi reprise sur toute la largeur de la départementale, du pont jusqu'à l'extrémité du bâtiment Le Bellavista.

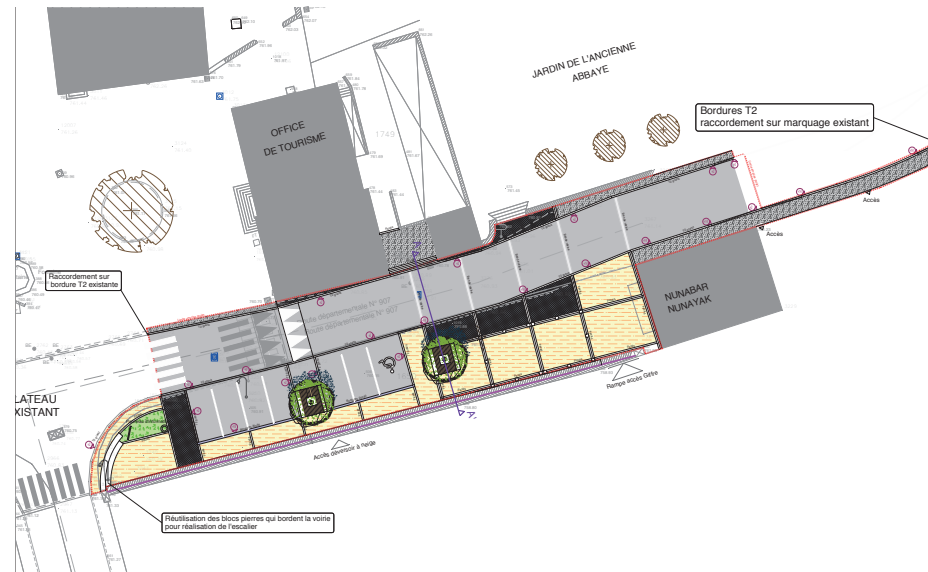
Ces travaux, réalisés par les entreprises Colas et Decremps, seront effectués de mars à juin. Dans le même temps, les barrières du quai seront refaites à neuf. Plusieurs subventions concourent au

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

haute savoie
Le Département

financement de ce projet : la région apporte 135 000 € (Programme Villages Remarquables), le département 9 900 € (Produit des amendes de police) et 33 750 € (Contrat Départemental

d'Avenir et de Solidarité). À savoir que le département prend également en charge le coût total de l'enrobé sur la voie départementale, à l'intérieur de l'agglomération. ♥



Protection des inondations

Il y a un an, la tempête Eléonor balayait le pays d'Ouest en Est. La commune ne compte pas parmi les plus touchées de la vallée, mais cet évènement climatique a néanmoins rappelé que des secteurs sont sujets à inondations et nécessitent des interventions. Des actions ont été mises en œuvre immédiatement tandis que d'autres ont fait et font encore l'objet d'une réflexion en vue d'un résultat pérenne.



▲ RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES HAUTERIVE

L'État et le département de la Haute-Savoie ont apporté leur soutien financier à la commune. L'État, via la dotation de solidarité pour évènement climatique suite à la tempête Eléonor, a contribué à hauteur de 25 638 € et le département, via la dotation dégâts exceptionnels 2018, a accordé 46 617 €. ♥

Travaux / interventions d'urgence engagés sans délai

- Intervention sur les ruisseaux : La Glière, Nant des Vagnys, Nambride, Blechny, Lavoisière, Feulatière.
- Réparation du réseau des eaux pluviales puis remise en état de la route du Fay
- Débouchage d'urgence du réseau des eaux pluviales
- Nettoyage du chef lieu après la crue
- Regoudronnage de la route de Lavoisière

69 000 €

Travaux de correction réalisés courant 2018

- Création d'un réseau d'eaux pluviales à Hauterive
- Réalisation d'un enrochement à Passy (amont de la route communale)

95 500 €

Travaux en cours

- Nambride : réalisation d'une étude pour la collecte des eaux des 2 ruisseaux qui s'écoulent dans le village lors d'orages ou de fortes pluies. Les travaux sont prévus pour l'année 2019.

La digue du Nant des Pères

Le SM3A réalise des travaux d'envergure pour déporter la digue du Nant des Pères.

Le Nant des Pères est un torrent soumis à des phénomènes géophysiques forts. En 2003 une lave torrentielle était d'ailleurs descendue jusqu'à hauteur du hameau de Nambride détruisant en partie la RD 907 et obstruant les ponts. Si le phénomène reste rare, il est toutefois, susceptible de se reproduire.

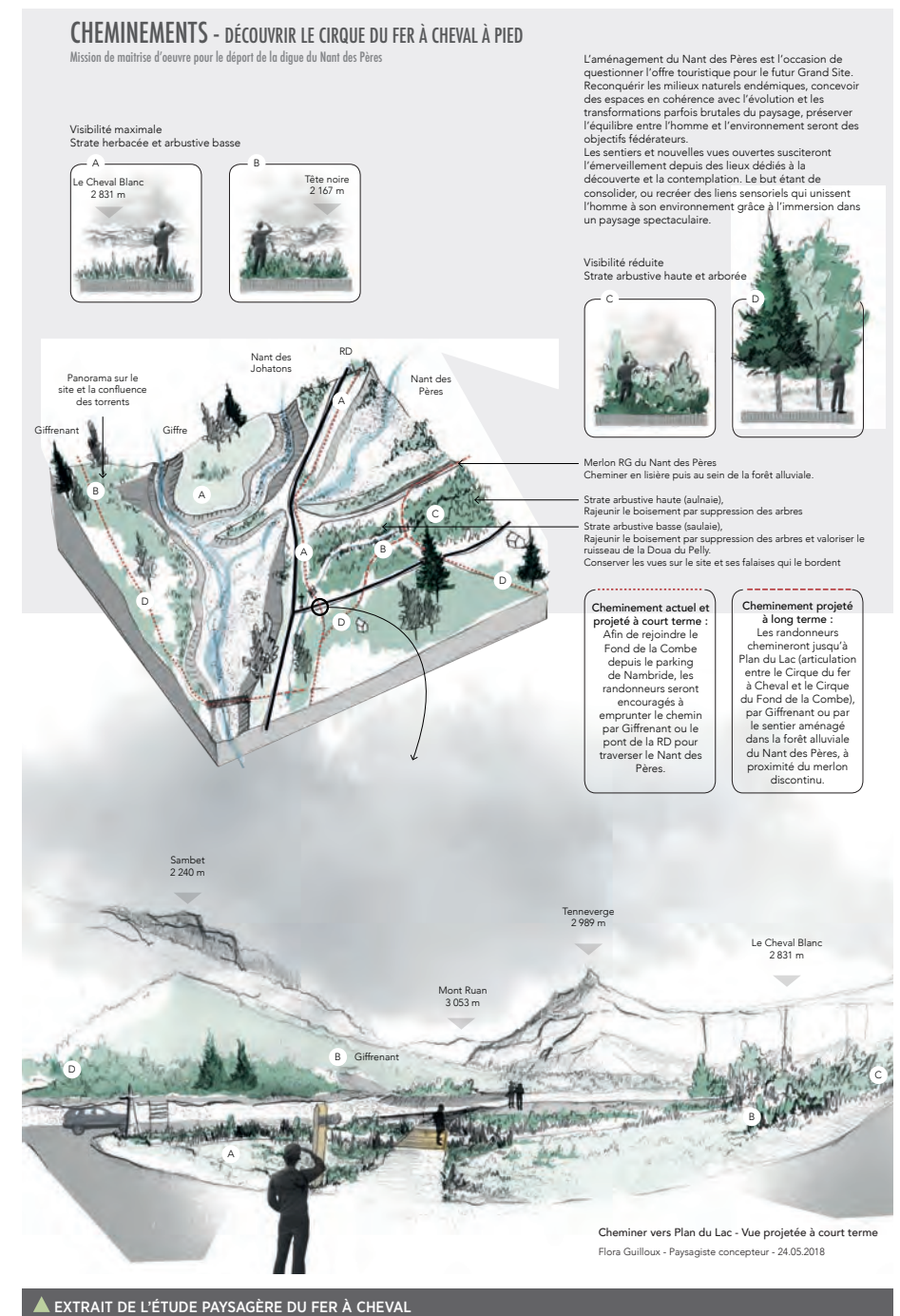
Les études réalisées ces dernières années ont montré que les matériaux continuent de se déplacer en amont du Nant des Pères et bougent progressivement (sans changements brutaux). La zone reste donc instable et à court ou long terme d'autres matériaux pourraient descendre et perturber l'équilibre déjà précaire.

En tant que gestionnaire des ouvrages de protection contre les crues, le SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents) a engagé, dès 2015, les réflexions et études nécessaires pour protéger les enjeux (route d'accès et infrastructures du site) et notamment le camping du Pelly qui accueille des campeurs en grand nombre sur toute la saison estivale.

En 2019, le syndicat entamera un vaste chantier destiné à déporter la digue du Nant des Pères. L'ouvrage situé à la confluence sera entièrement repris et aménagé pour être en mesure d'absorber une lave torrentielle de 100 000 m³.

Objectifs de l'aménagement

- **Protéger** le camping du Pelly en élargissant d'environ 60 mètres le lit du Nant des Pères sur près de 600 mètres de long, offrant ainsi un espace de divagation conséquent au torrent, qui servira de zone de régulation du transport solide.
- **Valoriser** les ouvrages en créant un merlon paysager qui sera intégré entre le camping et la zone de régulation continue et offrira une diversité de pentes et de largeur pour une meilleure intégration. En conservant les boisements d'Aulne blanc en bordure du Nant des Pères, il représentera un bénéfice important pour l'environnement.
- **Restaurer** écologiquement des berges en renaturant les pieds de berge par des espèces pionnières arbustives (saule et aulne).



▲ EXTRAIT DE L'ÉTUDE PAYSAGÈRE DU FER À CHEVAL

En abordant de manière conjointe la prévention des inondations et la gestion des milieux aquatiques, le SM3A inscrit ces travaux à la fois dans le cadre de la nouvelle compétence GEMAPI – GEStion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations – que les communes membres du syndicat ont transféré au SM3A mais également dans le cadre du PAPI - Programme d'Action de Prévention des Inondations – du territoire du SAGE de l'Arve.

C'est à ce double titre, que l'opération est fortement soutenue (80%) par l'Etat, l'Agence de l'Eau et le Département. Les 20% restants sont supportés solidairement par l'intégralité du bassin versant de l'Arve. ♥



Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents

Les avancées du projet

Activement relancée depuis le début de l'année 2018, l'opération Grand Site a pour ambition de mettre en œuvre un projet de territoire partagé par les acteurs et les habitants de la commune. C'est la raison pour laquelle une nouvelle rubrique dédiée aux actualités du Grand Site s'ouvre dans les pages de Contact. Elle proposera dans chaque numéro de revenir sur les temps forts du dossier et d'apporter quelques éléments d'explications sur la démarche. Alors n'hésitez pas à nous faire part de vos questionnements dont les réponses pourront être partagées dans ces pages.

Retour sur les rencontres des Grands Sites de France®

Les rencontres nationales des Grands Sites de France® qui se sont déroulées les 3 et 4 octobre derniers en Ardèche réunissent chaque année la quarantaine de territoires concernés par cette démarche et offrent l'opportunité aux acteurs d'échanger sur leurs projets. Près de 300 participants se sont réunis cette année à Vallon Pont d'Arc et à l'Aven d'Orgnac pour évoquer l'impact des Grands Sites sur le développement territorial. Alternant témoignages d'experts, exemples de bonnes pratiques, interventions en salle et visites de terrain, cet événement offre la possibilité de découvrir les actions mises en œuvre dans les différents Grands Sites.



▲ COMMUNE D'ORGNAC L'AVEN - SÉANCE DE TRAVAIL

1^{re} restitution des travaux menés par les étudiants de l'Université Savoie Mont Blanc

Afin de poursuivre son analyse territoriale et de mieux comprendre les enjeux touristiques liés au projet de Grand Site, le syndicat mixte du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval a établi une convention de partenariat avec le pôle Tourisme Montagne Inventive de l'Université Savoie Mont Blanc, dont le siège est à Chambéry.

L'objet de cette collaboration est de lancer une série d'études économiques et touristiques centrées sur le projet de Grand Site. Elles permettront de mieux cerner les interactions et le fonctionnement des flux touristiques dans la partie orientale du Haut-Giffre et d'alimenter ainsi la réflexion sur son positionnement touristique.

Le pôle Tourisme de l'Université Savoie Mont Blanc mobilisera durant toute l'année universitaire 2018-2019 une dizaine d'étudiants de filières et de niveaux variés sur une analyse transversale des dynamiques touristiques du territoire. Les étudiants, accompagnés par une équipe d'enseignants dans le cadre d'un projet tutoré, sont amenés à effectuer des travaux d'analyse documentaire, un état des lieux de l'offre touristique ou encore des études de représentation lors d'entretiens sur le terrain.

La synthèse de ces premiers travaux a fait l'objet d'une première restitution qui a été présentée en séance publique à la Reine des Alpes, le mardi 13 novembre 2018. Ces éléments alimenteront une analyse globale ainsi que des propositions innovantes qui aideront à la construction du projet de Grand Site. Une seconde séance de restitution finale sera organisée au mois de mai 2019.



▲ LES ÉTUDIANTS PRÉSENTENT LEUR TRAVAIL À L'ESPACE LA REINE DES ALPES



▲ VUE AÉRIENNE DU CAMPING DU PELLY

Une analyse paysagère pour le camping du Pelly

Situé dans le site classé du cirque du Fer à Cheval, le camping du Pelly doit pouvoir se développer en cohérence avec l'environnement dans lequel il s'est implanté. L'étude qui a été lancée à l'automne par le syndicat mixte du Grand Site vise à définir les axes d'aménagement du camping afin de favoriser son intégration à la qualité paysagère du site.

Partant du principe que les valeurs exceptionnelles du lieu enrichissent l'expérience des visiteurs et procurent un atout distinctif dans le positionnement touristique, la réflexion doit aboutir à la réalisation d'un schéma d'aménagement du camping qui sera validé par les différentes parties prenantes et qui servira de plan guide pour les opérations à venir, à court, moyen et long terme.

Participez à la démarche Grand Site

Si vous souhaitez être associé à la mise en œuvre du projet Grand Site, faire remonter vos interrogations ou recevoir les informations relatives à la démarche, n'hésitez pas à contacter Mathieu Battais, chargé de mission au syndicat mixte du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval :

ogs@mairie-sixtferacheval.fr

Le périmètre du Grand Site

Les réflexions en cours sur le Grand Site concernent en réalité plusieurs périmètres.

Tout d'abord, **le périmètre des sites classés** au titre de la loi de 1930 qui constitue le point de départ et la condition incontournable de la démarche Grand Site. Il s'agit principalement de sites très fréquentés situés dans notre commune (cirque du Fer à Cheval, gorges des Tines, cascades du Rouget, de Sales, de la Sauffaz et de la Pleureuse). L'ensemble de ces sites ont été protégés entre 1909 et 1925 et aucune nouvelle mesure de protection n'est envisagée.

Le périmètre d'intervention de l'OGS est plus vaste que les sites classés car il est défini à la fois sur des critères fonctionnels (modes d'accès aux sites, stationnements, points d'information, espaces d'interprétation et de services...) et sur des critères sociopolitiques (acteurs appelés à mettre concrètement en œuvre le projet). Il correspond à l'intégralité des 11 907 hectares du périmètre communal concerné par des réalisations d'investissement plus ou moins importantes sur le Grand Site : stationnement, maison de site, structures d'accueil, réhabilitation paysagère...

L'aire d'analyse et d'influence du Grand Site va néanmoins bien au-delà de la commune de Sixt-Fer-à-Cheval, car elle est définie par des critères de relations directes liés au fonctionnement des sites (image, identité, positionnement, appartenance, attractivité, retombées économiques, promotion...). Ce périmètre correspond approximativement aux communes de la vallée du Haut-Giffre concernées par des actions d'accompagnement de l'OGS (promotion touristique, communication, signalisation, traitement des déchets...). ♥

Impressions

Georges Poppe,
conseiller municipal,
s'est rendu
à ces rencontres
en compagnie de
Mathieu Battais,
chargé de mission
Grand Site et de
Bruno Grand,
chef de service
environnement au
Conseil départemental
de la Haute-Savoie.
Il nous fait part ici
de ses impressions.

“

Les élus de la commune de Sixt se rendent régulièrement à ces rencontres pour pouvoir analyser le travail mené dans d'autres territoires en France. Ces retours d'expériences nous permettent à la fois d'enrichir la réflexion de l'équipe locale, mais également d'évaluer notre propre démarche. Il me semble par ailleurs essentiel de sortir de notre territoire afin de prendre un peu de recul sur ce que nous faisons, cela permet de repositionner notre perception parfois biaisée par la gestion quotidienne.

La thématique abordée lors de ces rencontres était dédiée aux effets que les Grands Sites peuvent avoir sur le développement territorial. Ce sujet est essentiel pour notre propre projet car c'est l'un des enjeux prioritaires de la démarche. S'il s'agit bien entendu de maîtriser le développement pour éviter de venir altérer la qualité du patrimoine naturel et culturel de la commune, le Grand Site représente un levier qui peut générer des retombées économiques par la création des richesses qu'il peut procurer : apports financiers, opportunité de maintien d'activités existantes ou de développement de nouvelles activités, impact sur l'emploi, le commerce, retombées fiscales...

Ces rencontres m'ont permis de comprendre qu'on ne peut néanmoins pas lier le développement local uniquement aux flux financiers arrivant sur un territoire. C'est en créant une dynamique qui associe à la fois l'image et l'attractivité des sites, la coopération entre les acteurs et les habitants et une innovation spécifique au territoire, qu'un site remarquable peut pleinement devenir une

ressource pour un territoire et ses habitants.

Le label Grand Site de France® est une reconnaissance nationale exigeante qui vient récompenser un territoire pour sa gestion vertueuse de sites exceptionnels subissant des contraintes et des pressions liées à leur fréquentation. Il me semble donc tout à fait adapté à la situation de Sixt-Fer-à-Cheval et c'est la raison pour laquelle la démarche a été initiée par la commune dès les années 1990.

Il faut préciser que nous ne sommes plus labellisés Plus Beaux Villages de France®. Cela est venu questionner l'équipe municipale quant à la pertinence de ces reconnaissances. Après réflexion, il est apparu évident que les caractéristiques du village de Sixt-Fer-à-Cheval ne correspondaient plus aux critères actuels de ce label mais bien à ceux du label Grand Site de France®, par ailleurs beaucoup plus ambitieux quant à ses impacts.

Il faut bien comprendre qu'une démarche de labellisation ne constitue pas de contrainte supplémentaire. Elle ne vient que récompenser une méthode de travail mise en œuvre par les acteurs d'un territoire pour rendre leur action plus efficace. ♥

Mieux comprendre la répartition des compétences entre les acteurs du territoire

Commune : fonctionnement

Depuis les lois de décentralisation, de nombreuses réformes territoriales ont transformé le périmètre communal en favorisant les intercommunalités et les regroupements de communes. Les lois de décentralisation ont élargi les compétences des communes et nécessitent de la part des municipalités une capacité financière et technique suffisante pour assumer ces nouvelles responsabilités. Pour certaines communes cela a généré de réelles difficultés, d'où l'intérêt de se grouper avec d'autres communes sous forme d'établissement public de coopération intercommunale (EPCI), tel qu'un SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique), SIVOM (syndicat intercommunal à vocation multiple)... Il vous est parfois difficile de trouver le bon interlocuteur pour répondre à vos questions, Contact vous aide à y voir plus clair dans la répartition des compétences sur notre territoire.

Environnement

- 1 Gestion et animation de la réserve naturelle Sixt-Passy : **Conservatoire d'espaces naturels de Haute Savoie (ASTERS)**
- 2 Pilotage et animation du projet du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval : **SMGS⁽¹⁾**
- 3 Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations : **SM3A⁽²⁾**

Citoyenneté

- 4 Gestion de l'état civil (mariage, PACS, copies d'actes...) : **Mairie**
- 5 Gestion du cimetière : **Mairie**
- 6 Suivi de la liste électorale : **Mairie + citoyen via www.service-public.fr**
- 7 Occupation des salles communales : **Mairie**
- 8 Gestion des demandes d'arrêtés : **Mairie**

Mobilité

- 9 Gestion des routes communales et chemins ruraux : **entretien, déneigement... : Mairie**
- 10 Gestion des infrastructures routières départementales : **Département**
Gestion locale : **Centre d'Exploitation des Routes Départementales (CERD) Taninges / Samoëns**
- 11 Gestion du transport scolaire : **SIVM⁽³⁾**
- 12 Gestion des navettes ski-bus : **SIMG⁽⁴⁾**
- 13 Entretien des chemins de randonnées et gestion des équipements touristiques : **CCMG⁽⁵⁾ délégué au SIVHG⁽⁶⁾**

Sécurité

- 3 Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations : **SM3A⁽²⁾**
- 14 Gestion de l'éclairage public : **Mairie, service pouvant être délégué à un prestataire**
- 15 Gestion des demandes d'arrêtés : **Mairie**
- 16 Protection de la population : **Préfecture (gendarmerie, SDIS⁽⁶⁾...)**

Enfance

- 11 Gestion du transport scolaire : **SIVM⁽³⁾**
- 18 Gestion des services périscolaires : **Mairie**
- 19 Gestion des inscriptions scolaires : **Mairie**
- 21 Gestion de l'enfance et petite enfance, hors périscolaire (centre de loisirs) : **CCMG⁽⁵⁾**

Urbanisme

- 22 Gestion des bâtiments communaux : **Mairie**
- 23 Gestion des demandes d'autorisation d'urbanisme : **Mairie et CCMG⁽⁵⁾ en collaboration**

Services

- 24 Actions médico-sociales : **Département**
Gestion locale : **Pôle Médico-Social du Haut-Giffre à Taninges**
- 25 Gestion de l'eau et assainissement : **SIMG⁽⁴⁾**
- 26 Collecte des déchets ménagers et de tri : **CCMG⁽⁵⁾**
- 27 Gestion de la déchetterie : **CCMG⁽⁵⁾**
- 28 Accueil et accompagnement dans les démarches administratives de tout ordre (postes informatiques à disposition) : **MSAP⁽⁷⁾ du Haut-Giffre à Verchaix**

Tourisme

- 2 Pilotage et animation du projet du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval : **SMGS⁽¹⁾**
- 12 Gestion des navettes ski-bus : **SIMG⁽⁴⁾**
- 13 Entretien des chemins de randonnées et gestion des équipements touristiques : **CCMG⁽⁵⁾**
- 29 Gestion des espaces nordiques : **SIVHG⁽⁶⁾**
- 32 Promotion du tourisme : **OTI⁽⁹⁾**
- 34 Gestion de la taxe de séjour (meublés de tourisme) : **Mairie**

(1) Syndicat Mixte du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval - (2) Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents - (3) Syndicat Intercommunal à Vocation Multiples du Haut-Giffre
(4) Syndicat Intercommunal des Montagnes du Giffre

(5) Communauté de Communes des Montagnes du Giffre

(6) Service Départemental d'Incendie et de Secours - (7) Maison des Services Au Public - (8) Syndicat Intercommunal de la Vallée du Haut-Giffre - (9) Office de Tourisme Intercommunal

Une nouvelle dynamique touristique pour la vallée du Giffre

« Article 1^{er} : Le Syndicat d'initiative de la commune de Sixt est institué dans le but de réaliser les mesures qui peuvent augmenter, d'une manière générale, la prospérité de notre région en y attirant le plus grand nombre d'estivants et de touristes par tous les moyens qui sont de nature à leur en rendre le séjour agréable et facile. »

Ainsi débute l'histoire de l'Office de tourisme de Sixt, auparavant nommé Syndicat d'initiative, dont les statuts sont déposés le 30 mai 1934 sous la présidence de Joseph Marie Rannaud. L'association sizère aura œuvré 84 ans pour faire de notre village une destination touristique reconnue sur le plan national et international. Mais son histoire ne s'arrête pas là ; elle s'écrit dorénavant sur une nouvelle page à l'échelle de la vallée, comme le prescrit la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), qui impose le transfert de la compétence tourisme aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), et ce, depuis le 1^{er} janvier 2017.

Réorganiser les Offices de touristes de la vallée pour en faire un Office de tourisme intercommunal n'a pas été chose aisée. Il a fallu tout d'abord se plonger dans les méandres des textes et du cadre juridique de ce dossier, là où l'État lui-même en perdait parfois son latin. Au final, la CCMG a opté de confier la compétence à deux structures associatives, celles de Praz-de-Lys/Sommand Tourisme déjà existante pour le bas de la vallée,



▲ MARCHÉ LOCAL ET ARTISANAL LES LUNDIS DE HAUTE-SAISON

et l'OTI Grand Massif - Montagnes du Giffre pour les villages du fond de vallée où n'apparaît toutefois pas Samoëns, qui a décidé de déroger comme le lui permettait son label de « Station classée ».

Pour former l'OTI Grand Massif - Montagnes du Giffre, et afin de simplifier les démarches administratives, les associations des Offices de

tourisme de Sixt et de Verchaix ont en réalité été absorbées par celle de Morillon en mai 2018. Ainsi, même si de nouveaux statuts ont été rédigés et qu'un nouveau conseil d'administration a été élu, le nouvel OTI part sur de solides bases et peut s'appuyer sur les dynamiques des anciennes structures, auxquelles s'ajoutent désormais la Rivière-Enverse et Châtillon-sur-Cluses.

principale que le bureau a donné à Valérie et à Laurent (ndlr : Laurent Vriez, directeur adjoint). En abordant plus tard l'organigramme, nous allons voir que nous avons dépassé le stade d'un directeur à Morillon ou d'un directeur à Sixt.

Valérie Guilhen : Et cette notion d'équité, au niveau des équipes des bureaux d'information touristique, ne se pose pas parce qu'ils sont satisfaits de travailler ensemble. Ils se rendent compte qu'ils vont être plus forts dans leur connaissance du territoire et être davantage performants.

D.P. : Par rapport à cette histoire de guerre de clochers, j'ai l'impression que nous sommes plus en avance dans la transversalité en tant que socioprofessionnels du tourisme que les élus. On était plus prêts à faire quelque chose de plus large parce que nous travaillons déjà comme ça.

En fin de compte, vous avez effacé les frontières entre les communes ?

D.P. : Oui, tout à fait. Ça s'est fait progressivement. J'ai été président de l'Office de tourisme de Morillon pendant six ans, donc forcément il y a eu de vieux réflexes qui ont fait qu'on est d'abord tourné vers son entité d'origine. Mais à ce jour, c'est du passé.

V.G. : En fait, notre organisation répond à cette volonté de transversalité et d'unité de territoire, quel que soit l'endroit où se situent les bureaux d'information. Depuis mon arrivée (ndlr : début septembre 2018), je ne ressens absolument pas de clivage ou de personnes qui sont plus tournées vers un territoire que vers un autre. C'est une bonne chose que le bureau soit composé de gens qui viennent de Morillon et de Sixt et de Verchaix, puisque du coup tout le monde est représenté. Il y a de fait une solidarité territoriale, une mutualisation. Les questions ne se posent plus au niveau des politiques, mais bien au niveau du bureau de l'association. Châtillon-sur-Cluses et La Rivière-Enverse font également partie de notre territoire, je pense que c'est important de ne pas le négliger, même s'il n'y a pas de bureau d'accueil touristique. Quand on parle de Châtillon-sur-Cluses, on pense immédiatement à sa situation géographique d'entrée dans le territoire qui permet d'envisager des actions inédites actuellement à l'étude.

Comment êtes-vous organisés au sein de l'association ?

D.P. : Nous avons souhaité qu'il y ait des gens qui soient issus et implantés au niveau de leur activité de différentes communes, c'est important. On a un bureau qui fonctionne très bien. Nous sommes six dans ce bureau dont Christophe Viry qui est vice-président et Benoit Dubois qui est trésorier.

Quand on a fait la répartition des fonctions du bureau, il n'y a pas eu véritablement de candidat pour le poste de président. Mais on avait commencé à travailler ensemble et c'est vrai que tout le monde s'est tourné un peu vers moi en me disant : « Dominique, il faut que tu t'y colles », et j'ai dit OK parce que j'ai senti cette envie et l'enthousiasme de chacun pour fonctionner ensemble. On a besoin d'avoir un bureau et des administrateurs qui sont en contact direct avec les adhérents et les habitants, qui les connaissent. Moi, je ne les connais pas bien, et les gens ne me connaissent pas bien non plus. Il y a un piège dans lequel il ne faut pas tomber, c'est de se dire : « Dominique, tu es de Morillon, tu vas rester sur Morillon » ; « Christophe, tu étais sur Sixt, tu vas rester sur Sixt », etc. Nous sommes un tout et nous pouvons nous remplacer mutuellement. Lors de l'inauguration de la retenue collinaire de Véret à laquelle j'avais été invité par le Grand Massif, c'est Christophe qui a représenté l'OTI.

Vous aviez une association sizère qui existait depuis 1934, donc avec une très grande antériorité. On comprend très bien qu'il puisse y avoir cette crainte à Sixt de se dire : « on a dissous notre office et loin des yeux, loin du cœur ». C'est vrai que le bureau de Valérie est à Morillon, mais de fait, Valérie est partout.

Nous les élus qui, normalement, sommes mieux placés que beaucoup de sizers pour être informés, nous étions plusieurs à ignorer l'arrivée de la nouvelle directrice, plus de deux mois après sa prise de fonction. Nous le regrettons fortement...

D.P. : Pour abonder dans votre sens, on sait aujourd'hui qu'on a « pêché » mais communiquer sur l'OTI sans savoir nous-mêmes ce qu'on était en train d'y mettre, c'était difficile. C'était tout neuf et la feuille était blanche mais je crois que c'est bien mieux aujourd'hui.

C'est pour expliquer pourquoi la communication locale est autant nécessaire.

V.G. : Oui, c'est indispensable. L'automne dernier, j'ai rencontré les adhérents de Sixt à l'Auberge de Salvagny, lors d'un pot convivial informel. Il y a déjà une barrière qui a été franchie ; j'ai recroisé des gens que j'avais vu précédemment à Taninges. Maintenant, on se parle, on se connaît. Nous sommes dans un état d'esprit de territoire, de destination à promouvoir. C'est notre mission. Nous organisons notre quotidien et nos actions en nous appuyant sur la richesse du territoire. Chaque commune a des singularités qu'on ne retrouve pas dans les autres. L'objectif est vraiment de s'appuyer sur le positif, sur ce qui fonctionne bien, pour nourrir une nouvelle organisation et un état d'esprit collectif. Au travers de ces points, nous allons nous coordonner, décliner une offre, une organisation, une communication et mutualiser des moyens.

On parle de transfert de la compétence tourisme, qu'en est-il concrètement ?

D.P. : Notre nouvelle collectivité de tutelle est la Communauté de communes. Des relations se mettent d'ailleurs en place de façon plutôt harmonieuse. Ont été transférés la promotion du tourisme, l'accueil, la communication, les animations et les événements à caractère touristique et, éventuellement, la commercialisation. Il y a des sujets qui n'ont pas été transférés comme, par exemple, les animations à caractère local.

L'OT de Sixt organisait des animations comme Music'Ô jardin, la Rando gourmande, le marché local et bien d'autres. Comment l'OTI prévoit-il d'orchestrer l'ensemble des manifestations, locales ou touristiques, de chacun des villages ?

D.P. : Cela découle de la nature du transfert de compétences. Les communes concernées n'ont pas souhaité transférer les animations locales.

Les Music'Ô jardin, c'est une animation locale ou touristique ?

D.P. : Non, touristique. La question est : « qu'est-ce qui est local, qu'est-ce qui ne l'est pas ? ». Par exemple, à Morillon, la fête du Pitin en octobre, qui est vraiment quelque chose à destination locale, n'a pas été transférée.



▲ FISHBACH, ARTISTE NOMMÉE AUX VICTOIRES DE LA MUSIQUE 2018, LORS D'UN CONCERT MUSIC'Ô JARDIN

Le cas du carnaval de Morillon nous a posé question. Aurait-on dû le confier au comité des fêtes ? La question peut se poser. Au départ, c'était quelque chose de local. Mais avec le temps, il a pris beaucoup d'ampleur grâce à un calendrier qui tombe à un moment où il y a de nombreux vacanciers mais c'est également un événement sur lequel nous pouvons, en tant qu'OTI, nous appuyer en matière de promotion et de communication pour mettre en valeur les traditions sur l'ensemble du territoire. Où mettons-nous le curseur ?

À Sixt, il n'y a que la fête d'Halloween qui tombe hors période de grande affluence et reste totalement locale.

À l'inverse, à Verchaix, cela n'a pas été le même processus. Une grande partie des activités de l'Office de tourisme de Verchaix était tournée vers l'animation locale. La municipalité a donc fait le choix d'un apport partiel de son actif.

Quels liens avez-vous avec les communes ?

D.P. : La relation avec les communes demande à être réfléchie. Dans chaque commune, l'OTI aura le besoin de s'appuyer sur les services techniques et administratifs pour organiser ses actions. Nous travaillerons également avec les commissions « tourisme » des municipalités qui en possèdent une. Nous avons aussi d'autres questions à régler. Les anciens OT avaient des règles d'adhésion différentes. Certains faisaient de la billetterie pour des prestataires privés, d'autres non. Il sera nécessaire de redéfinir ces pratiques en tirant les choses vers le haut.

Dans vos statuts, vous indiquez que seuls les prestataires, les socioprofessionnels, les professions libérales et associations peuvent être membres de l'OTI. Les habitants du territoire n'y ont visiblement pas accès. Ne craignez-vous pas que ceux-ci puissent se sentir exclus et donc

Interview de

Valérie Guilhen
et **Dominique Plu**
respectivement
directrice et président
de l'association
« Office de tourisme
intercommunal
Grand Massif -
Montagnes du Giffre »

“

Contact : Dominique, vous êtes passé de président de l'Office de tourisme de Morillon à président d'une structure beaucoup plus importante, l'Office intercommunal à compétence territoriale limitée ayant pour nom Office de tourisme Grand Massif - Montagnes du Giffre. Comment envisagez-vous la gestion de cette entité pour le rayonnement du territoire en toute équité, sans subir une éventuelle guerre de clochers ?

Dominique Plu : Ce qui m'a donné envie de participer à cette nouvelle aventure, c'est de voir que nous allions passer à une autre dimension. Nous ne sommes pas dans une simple addition des Offices de tourisme de Morillon, de Sixt et de Verchaix ; ça va bien au-delà. Le travail qui se met en place gomme ces appartenances. La question de l'équité ne se pose pas. Nous prenons la globalité du territoire et nous travaillons en transversalité. C'est la directive

Une nouvelle dynamique touristique pour la vallée du Giffre

démotivés pour la vie de l'OTI ?

À Sixt, les bénévoles apportaient une aide primordiale au fonctionnement des activités organisées par l'OT...

D.P. : Effectivement, l'association est tournée vers les acteurs socioprofessionnels, prestataires, professions libérales, associations...

V.G. : Je pense qu'à la base, il n'y a pas eu de volonté d'exclure. Par contre, si les habitants le ressentent, ce n'est pas bon. Un territoire ne peut rayonner touristiquement que si d'abord les habitants y croient et se sentent considérés comme des acteurs à part entière de leur territoire.

D.P. : Oui, s'il est vrai que les sociopros sont souvent la force d'un village, ce n'est pas la totalité du village.

V.G. : Maintenant, dans le concret, si le besoin s'en fait sentir, nous pourrions faire des modifications statutaires.

Les anciens Offices de tourisme deviennent, vous en avez parlé, des Bureaux d'Informations Touristiques (BIT) et le personnel de chacun a été rattaché administrativement à l'OTI. Pouvez-vous nous parler du nouvel organigramme que vous avez dû mettre en place ?

V.G. : Alors, dans cet esprit de transversalité et d'équité, il nous paraissait important de ne pas raisonner en lieu d'accueil touristique mais opportun de nous organiser par pôle de compétence. J'occupe le poste de direction et Laurent est mon adjoint. L'idée est de travailler en complémentarité de compétences entre Laurent et moi, et nous sommes plutôt complémentaires. Je m'occuperai principalement du pôle accueil, de la gestion des ressources humaines, de la communication, de la qualité et du pôle administratif ; Laurent, de l'événementiel et des animations.

Pour le reste de l'équipe, nous avons souhaité gommer dans l'organisation l'appartenance à un lieu. En fait, nous avons tous des compétences et l'idée est de les organiser en fonction des besoins pour qu'elles profitent à l'ensemble du territoire. Le personnel sera mobile quand ce sera nécessaire.

Qu'en est-il de la communication ?

V.G. : C'est un vaste sujet ! Jusqu'alors chacun gérait cela à l'échelle de son périmètre. Aujourd'hui, nous allons communiquer à l'échelle du territoire. Comme je le disais, nous allons être organisés en pôles. Nous aurons ainsi un pôle promotion/communication, chargé de la gestion des réseaux sociaux, des relations presse, des brochures, des flyers, des sites web, etc. ; un pôle animations et événements, un pôle accueil, un pôle qualité parce

que nous sommes dans une démarche qualité. Carine Chenivresse à Morillon avait suivi le classement de l'office ainsi que l'obtention de la marque « Qualité tourisme ». Nous allons pouvoir nous appuyer sur son savoir-faire pour classer l'ensemble de l'OTI et candidater au label Qualité tourisme.

Il y a des profils qui se dessinent mais nous prenons le temps de bien repérer quelles sont les réelles compétences de chacun pour proposer des postes sur mesure en fonction de nos besoins. Nous souhaitons profiter de cette fusion pour construire notre organisation avec le personnel et permettre à chacun de gagner en intérêt et en confort de travail.

Ensemble, cela fait combien de personnes ?

V.G. : Onze permanents dont un jeune en alternance.

Chaque année était éditée une plaquette promouvant la commune de Sixt-Fer-à-Cheval. Pouvez-vous nous éclairer sur la communication que vous comptez mettre en place tant sur le plan local que sur les plans régionaux, nationaux et peut-être internationaux ?

D.P. : C'est un vaste chantier et, là encore, l'étude marketing en cours sera indispensable à nos décisions. Nous nous sommes, en premier, posé la question de la communication pour les documents qui sortent de chez nous, la communication vers nos adhérents et bien sûr vers les vacanciers. Valérie et Laurent ont travaillé là-dessus et nous ont fait une proposition transitoire. Mais Valérie, tu peux en parler mieux que moi...

V.G. : Au niveau de la communication de promotion, c'est très compliqué parce nous sommes affublés d'un nom qui n'est absolument pas communicant. « Grand Massif - Montagnes du Giffre », ça ne parle pas mais c'est le nom de l'association, il est donc légitime, tout en sachant qu'une association peut changer de nom que nous pouvons communiquer sous un autre nom.

En ce qui concerne la communication institutionnelle,



▲ LES TRADI'SONS LORS DES HIVERNALES

ce n'était pas possible d'utiliser les logos de chaque commune en les juxtaposant ne serait-ce que dans nos signatures de mail et sur nos cartes de visite. Cela ne fonctionnait pas et il était trop tôt pour créer le notre. Nous avons pris appui sur ce qui nous semblait le plus qualitatif, à savoir l'identité visuelle de Sixt qui avait su aller plus loin en matière de réflexion de marque et de charte graphique. Nous avons décidé de nous inspirer de cette identité et de la décliner sur l'ensemble de l'OTI. Mais, dans la mesure où nous sommes sur du provisoire, nous n'allons pas communiquer dessus, sinon plus tard, tout le monde va s'y perdre. Nous avons donc confié à nos communicants la mission de trouver quelque chose qui soit relativement professionnel.

Qui sont vos communicants ?

D.P. : Amandine Piccot, anciennement de Sixt, et David Merzougui, anciennement de Morillon. Premier effet concret du regroupement, ils ont travaillé ensemble sur ce même projet.

Ce n'est pas leur profession ; pensez-vous qu'ils ont des possibilités d'aboutir sur une image de qualité ?

V.G. : L'idée n'est pas d'aboutir sur une image. Elle est de se demander comment on gère graphiquement la communication institutionnelle pendant les six-huit mois qui arrivent. Avant d'arriver dans la vallée, je faisais du conseil en stratégie de développement touristique des territoires. Dès que j'arrivais au volet communication, je travaillais avec des agences spécialisées auxquelles je fournissais un cahier des charges. Pour notre OTI, l'étude marketing vient seulement de commencer et nous attendons les résultats pour faire appel à une agence de création. Nous commençons également à étudier une stratégie de développement touristique à l'échelle de la Communauté de communes, Samoëns et Taninges compris. Il n'est pas possible de réfléchir « territoire » et ne pas les intégrer dans notre réflexion.

La bourse d'échange des brochures touristiques de la région à Douvaine existe-t-elle toujours ?

V.G. : Oui, nous y sommes allés sous l'identité OTI et nous y avons amené les documents qui sont pour l'instant « logotés » ou marqués à l'ancienne identité de chaque village. Mais nous sommes déjà dans la réflexion pour les documents et les sites web à venir.

territoires sur l'opération Grand Site dans la construction de leur dossier.

Vous sentez-vous suffisamment soutenus par la CCMG ?

D.P. : C'est sans doute trop tôt pour le dire mais, aujourd'hui, on est en confiance. Stéphane Bouvet, le président, est notre principal interlocuteur et d'un point de vue plus opérationnel, nous sommes en relation avec Lise Lopes, chargée de communication et événementiel. Je ressens une volonté et un fonctionnement très encourageants. Par exemple, l'attribution d'un véhicule nécessaire sur le site de Sixt s'est réglée en trois coups de fil ! Quinze jours plus tard, la voiture était là sur le parking ! Pour les subventions, on était dans un contexte un peu particulier et cela s'est réglé très vite aussi.

V.G. : Comme le dit Dominique, c'est un peu trop tôt pour le dire. Ce que nous constatons, c'est qu'une commission tourisme doit se créer sous peu et c'est plutôt bon signe. Nous pourrions y répondre avec certitude une fois que nous aurons présenté notre projet et notre budget pour l'année prochaine, qui ne sera pas l'amalgame de plusieurs budgets mais qui sera la transcription d'un projet à l'échelle de notre destination. Nous verrons alors si nous sommes suivis dans ce projet et dans nos ambitions.

3 questions à

Stéphane Bouvet
président de la CCMG



Des différents modes de gestion possibles des Offices de tourisme intercommunaux, pourquoi avoir choisi la solution associative ?

Plusieurs possibilités s'offraient à nous : un Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC), une structure associative, une régie, une Société d'Économie Mixte (SEM), une Société Publique Locale (SPL) ou une gestion intégrée à la Communauté de communes. Cela a été un choix des élus de continuer avec une structure associative pour la principale raison de garder au maximum les gens du territoire impliqués et moteurs dans cette démarche.

Une Communauté de communes est réputée être un tout. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi Mieussy, Taninges et surtout Samoëns ne font pas partie de cet Office de tourisme intercommunal « Grand Massif - Montagnes du Giffre » ?

Le bureau d'étude Politeia, qui nous accompagnait sur le choix de la structure, nous conseillait également sur la définition d'un périmètre cohérent. Il y a eu des tables rondes avec les socio-pros et des réunions techniques qui ont abouti à un schéma qui convergeait vers deux entités territoriales, Est et Ouest, bien que plusieurs élus auraient souhaité aller de l'avant et réunir le tout en une seule entité. Je partageais cette position mais elle n'a pas obtenu la majorité. Les élus de Taninges et de Mieussy, dont les offices s'étaient déjà regroupés au préalable, ont préféré rester indépendants pour des questions de promotion des activités hivernales, n'étant pas rattachés au même domaine skiable que le reste de la vallée. Après, se posait la question du haut de la vallée du Giffre. La commune de Samoëns, qui répondait aux critères lui permettant de déroger à la loi, a fait le choix de rester indépendante et de ne pas intégrer l'OTI Est.

Souhaitez-vous aborder d'autres points ?

D.P. : Oui, je voulais vraiment insister sur l'état de bouillonnement en ce moment ; enfin moi, ça me donne cette impression-là. Qu'est-ce que ça fait du bien une relation politique sereine ! Qu'est-ce que ça fait du bien d'avoir un conseil d'administration qui est intéressé, d'avoir un bureau qui s'investit, qui est présent, qui avance des idées ! Et puis, le dernier petit point que je pourrais ajouter, c'est que nous étions, à Sixt et Morillon notamment, des petits face aux grands vu les poids budgétaires représentés. Aujourd'hui, il faut que nous nous libérions de ce complexe d'infériorité. Nous voulons peser et nous avons la prétention et l'ambition de le faire, de donner notre impulsion et notre avis et puis de faire porter notre voix.

V.G. : De fait, nous pesons aujourd'hui compte tenu de notre budget. Une volonté n'est pas suffisante si les moyens ne suivent pas. Aujourd'hui, nous jouons dans la même cour que Flaine, Les Carroz et Taninges/Praz de Lys-Sommand. Seul Samoëns est effectivement peut-être un peu au-dessus parce qu'ils ont des moyens financiers encore supérieurs.

D.P. : D'ailleurs, les communes de Taninges et Samoëns représentent les deux plus gros pouvoirs de vote au sein de la CCMG. Comment aborderont-ils le vote du budget de notre structure ?

Parlons « gros sous ». Pouvez-vous nous dire qui paye quoi ? Quelle sera la contribution de la commune de Sixt ? La Compagnie des Alpes va-t-elle participer au financement de l'OTI puisque le nom de celui-ci « Grand Massif - Montagnes du Giffre » va fortement promouvoir le Grand Massif ?

Le transfert de charges des offices fait l'équivalent de ce qui était financé par les communes auparavant, à l'euro près. Sixt ne dépensera donc pas un seul euro de plus du fait du transfert de compétences. Le nom « Grand Massif - Montagnes du Giffre » n'a pas été choisi par la Communauté de communes mais par l'ensemble des membres des conseils d'administration des anciens offices. La Compagnie des Alpes ne participe pas pour le moment au financement de l'OTI puisque les cotisations des adhérents seront fixées par le règlement de l'association et que celui-ci est en cours d'élaboration.

Le Tilleul, une issue inévitable

Lundi 10 décembre 2018, vers 7h30, la partie haute de l'une des trois branches charpentières du gros tilleul a cédé et est venue s'abattre sur la place du même nom. D'une longueur approximative de 2 mètres et d'une section de 50 cm, ce morceau de branche présentait un état de dégradation important. Cet événement est venu à nouveau mettre en exergue le risque majeur que constituait cet arbre mourant pour les usagers de la place. La chute prévisible de cette charpentièr e aurait pu avoir des conséquences dramatiques au vu de la fréquentation de la place du village, à proximité de l'Office de tourisme et de commerces et, par ailleurs, lieu de manifestations diverses.

Plusieurs expertises qui concordent

La commune s'est inquiétée de l'état sanitaire de son tilleul dès 2005, constatant des signes de dessèchement de l'arbre probablement liés aux effets cumulés des pratiques de salage et de la canicule de l'année 2003.

Une première expertise de l'arbre réalisée par la société Cambium en 2005 mettait en évidence une très forte intoxication du tilleul par le sel de déneigement, avec une hypothèse probable de dépérissement irréversible. Il avait été alors mis en place un périmètre de non-salage, en collaboration avec le Conseil départemental, et une première taille sanitaire avait été réalisée en juin 2006.

Une seconde expertise réalisée en 2006 n'a fait que confirmer l'affaiblissement physiologique de l'arbre et une accentuation du phénomène de dépérissement. Un troisième examen réalisé au cours de l'été 2008 a confirmé une avancée

significative de son déclin au regard du dessèchement nouveau et rapide de nombreuses branches et de l'absence de rejets sur le tronc ou au cœur de la ramure. Une seconde taille sanitaire a eu lieu en juin 2009, avec la nécessité de réduire fortement les parties sèches. Le diagnostic de la perte du tilleul à courte ou moyenne échéance est réaffirmé par la société Cambium. Suite à la rupture d'une branche basse en décembre 2012, un quatrième examen est réalisé et conclut à une perte brutale de sa vitalité impliquant une grande fragilisation des ses tissus de soutien et une sensibilité accrue aux agents pathogènes.

Cette dernière expertise prescrit l'abattage de ce très vieux tilleul, dans la mesure où il n'offre plus aucune vitalité ni capacité à réitérer de nouveaux tissus vivants. L'expert arboriculteur n'envisage alors aucune alternative à l'abattage pour garantir sa tenue mécanique et la sécurité des lieux.

Une décision difficile à prendre

C'est dans ce contexte que la commune a déposé en 2014 une demande d'autorisation d'abattage du tilleul, protégé au titre des sites classés par arrêté du 22 janvier 1910.

La décision ministérielle du 14 novembre 2014 a néanmoins refusé cet abattage, malgré un avis favorable de la Commission Départementale de la Nature des Sites et des Paysages (CDNSP), considérant que le tilleul témoignait d'une capacité à se régénérer et constituait un élément symbolique fort au sein de la composition paysagère de la place historique de Sixt. Depuis lors, une vigilance est maintenue sur l'état sanitaire de l'arbre qui ne présente pas de signes d'amélioration. L'événement intervenu le 10 décembre dernier rappelle la nécessité d'une intervention rapide pour assurer la sécurité des habitants et des visiteurs.

C'est la raison pour laquelle, considérant cette nécessité impérieuse, le maire a décidé de prendre la responsabilité d'une mise en sécurité d'urgence, par la coupe des branches charpentières et toute partie qui présentait un risque pour la sécurité publique.



▲ UN CONSTAT SANS APPEL

La commune est très sensible aux arguments relatifs à la valeur patrimoniale d'un tel sujet et mesure pleinement les conséquences d'une telle perte.

Qu'y aura-t-il à la place ? A ce jour, aucune décision n'a été prise. Plusieurs possibilités sont à étudier pour redonner à la place du Tilleul tout le charme qu'elle mérite. Si un projet de requalification d'espaces publics a été engagé dès 2008 sur la base d'un plan d'aménagement d'ensemble, la tranche dédiée à cette place n'a toutefois pas encore pu être mise en œuvre compte tenu du manque de visibilité du devenir de l'ensemble abbatial jouxtant cet espace et du budget important qu'une telle opération nécessite. ♥

Que sait-on du gros tilleul ?

Dans « *Domestiquer un bout du monde...* », l'ouvrage sur l'histoire ethnographique de Sixt édité par le Conseil départemental, Christophe Guffond retrace pour nous l'histoire d'un arbre remarquable. Extraits.

« Le tilleul de la place de Sixt [...] fait partie des curiosités que les voyageurs décrivent dans leur récit : en 1821, « sur le devant de l'abbaye est une place ombragée d'un beau tilleul, elle est entourée de quelques maisons ». [...] Une tentative de datation a été réalisée en 2014 par le laboratoire Archeolabs portant sur les parties conservées de l'arbre, dont le cœur est bien dégradé. [...] Ainsi seules 157 années ont pu être décomptées sur la base de la partie vivante encore existante. Si son origine n'est probablement médiévale, le tilleul de Sixt est au moins pluriséculaire. Ce tilleul apparaît rarement sur les plans anciens ; on le retrouve sur un document du début du XIX^e siècle et sur le cadastre de 1915. » ♥



L'APE, partenaire majeur de l'école



Interview de

Marie Scuri Présidente
et **Marie-Jo Deffayet**
Trésorière



Comment cette association a-t-elle vu le jour ?

En 1998, les parents des enfants scolarisés à l'école primaire ont mis en avant la nécessité d'un service de cantine au sein de l'école. Ainsi, en collaboration avec la commune, l'APE est née afin d'accompagner au mieux les besoins des familles concernées. Dans un premier temps, les enfants apportaient le repas préparé par les parents et la commune mettait à disposition une petite salle et le personnel encadrant. Au fil du temps, la demande de prise en charge des enfants s'est accrue. Les normes des services sanitaires n'ont plus permis ce mode de fonctionnement. Il a fallu alors repenser le service de repas en totalité et créer alors une vraie cantine avec une liaison froide des repas.

La création d'un vrai service de cantine par la commune aurait pu mettre un terme à l'APE ; pourquoi a-t-elle perduré ?

Le but de notre association a alors évolué afin de mieux répondre aux besoins de nos enfants sur le territoire. À ce jour, nous finançons les activités scolaires de l'école qui ne font pas partie des enseignements obligatoires et, de ce fait, nous organisons des manifestations et gérons les fonds recueillis nécessaires au financement de ces activités.

Combien comptez-vous d'adhérents et quelles sont les conditions requises pour adhérer ?

Cette année 47 familles sont adhérentes et notre bureau est composé de 10 membres élus pour deux ans. Pour faire partie de notre association, il faut avoir au moins un enfant scolarisé sur l'année scolaire.

Comment êtes-vous en lien avec l'équipe enseignante ?

Dans un premier temps, nous rencontrons les enseignants afin qu'ils nous présentent le ou les projets éducatifs prévus pour l'année. En général, nous finançons les sorties ou spectacles qui animent ou illustrent au mieux le projet. Nous décidons ensemble de l'acquisition des différents jeux de motricité ou mobilier qui peuvent améliorer le bien-être de l'enfant au sein de son école.

Pouvez-vous nous présenter quelques unes de vos actions passées ou à venir ?

En juin 2018, l'APE a financé la classe de mer.

Les élèves de Mathilde (ndlr : les CM1 et CM2) sont partis une dizaine de jours à Belle-Ile-en-Mer. Elle fait partie des partenaires financiers sollicités au même titre que la mairie, le conseil départemental et les parents. L'enveloppe allouée s'est élevée à 1 500 €. Les activités ski sont financées en partie par notre association. Elle prend en charge les vacances des moniteurs. Nous finançons aussi, comme tous les ans, le spectacle de Noël. Nous prenons en charge la venue du Père Noël au sein des classes. Chaque enfant reçoit un petit cadeau et partage un goûter à l'issue d'un mini-concert des enfants. Enfin, compte tenu de nos fonds disponibles, nous avons financé l'année dernière la structure de jeux installée dans la cour à destination des maternelles. Ce projet a nécessité beaucoup de patience car les travaux d'aménagements devaient répondre à une réglementation drastique. Les enfants ont pu l'inaugurer au moment de la kermesse. Le coût global des travaux et de l'achat de la structure se sont élevés à 16 000 €.

Cette année, notre soutien financier pour les maternelles sera une aide allouée à la classe découverte en mai 2019. Les enfants séjourneront trois jours au Semnoz. Les classes de Sébastien et Mathilde travaillent sur le thème du cinéma. Les enfants réaliseront un court métrage présenté aux parents à la fin de l'année scolaire. Cette production mettra en avant l'investissement des primaires et l'opportunité de vivre des moments uniques au cours de leur scolarité.



Comment financez-vous les actions ?

Nos recettes proviennent, d'une part, de la subvention de la mairie et, d'autre part, des différentes manifestations organisées au cours de l'année. Auparavant, nous organisons un repas dansant chaque année mais nous rencontrons de plus de plus de difficultés pour faire participer les parents. De ce fait, le bureau a décidé de l'organiser tous les deux ans. Par contre, nous avons reconduit notre participation au marché de Noël organisé par l'Office de tourisme en proposant des articles

que les parents devaient venir retirer sur place afin de les inciter à venir partager ce temps. Tous les 3^{es} samedis de janvier, nous programmons le loto des écoles. C'est une très grosse manifestation qui demande beaucoup de préparation en amont. Nous consacrons beaucoup de temps pour répertorier les dons, attribuer les lots en quines ou en cartons. Mais nous sommes tellement satisfaits quant à la qualité des lots fournis par les commerçants locaux et le nombre de participants présents que nous sommes ravis de consacrer toute cette énergie pour le bon déroulement de cette soirée.



Enfin, nous organisons la kermesse en fin d'année scolaire. Les enfants préparent un spectacle, les parents organisent des stands de jeux et nous terminons la soirée autour d'un repas.

Pourquoi l'activité de l'APE vous semble-t-elle importante dans notre commune ?

Notre association est importante car les actions que nous portons sont mises en place pour le bien-être de nos enfants scolarisés. Nous avons conscience de l'éloignement de notre commune pour accéder à des spectacles ou des visites pédagogiques. Les coûts de transport sont très élevés mais nous voulons accompagner au mieux l'équipe pédagogique afin que les enfants puissent vivre des moments inoubliables, riches de rencontres et de souvenirs partagés. Les spectacles ou les visites retenus finalisent ou illustrent ce que les enfants ont appris au cours de l'année. Notre volonté est de poursuivre nos actions dans ce sens et de les développer car nous pensons que certains enfants ne vivent certaines expériences qu'au travers de nos activités. Nous sommes persuadés que nous permettons à nos enfants d'accéder à la culture, à l'ouverture sur les autres. Nous envisageons, pourquoi pas, de participer à la nouvelle animation créée par l'Office de tourisme dans le cadre de «Bambins et compagnie». L'intervention de notre association au cours de cette semaine trouverait tout son sens. Par contre, nous sommes conscients que nous ne pourrions pas multiplier les actions autant que nous voudrions le faire car notre association rencontre des difficultés quant à la mobilisation des parents bénévoles lors du déroulement des actions. ♥

Un service qui s'étoffe

Fort de 5 années d'existence, l'Espace culturel, créé par la mairie et animé par Jean-François Deffayet, a su trouver une place importante au sein des commerces et services de Sixt-Fer-à-Cheval. Il est un lieu convivial au service de tous, habitants comme touristes, dont il est important de rappeler ici la nécessité de continuer à le fréquenter régulièrement pour le pérenniser et, pourquoi pas, l'agrandir.

Une offre de plus en plus variée

Tout d'abord, l'Agence Postale Communale propose de multiples services. Tous les affranchissements nationaux et internationaux sont possibles, tout comme il est possible d'envoyer des colossimos, des Chronopost, des lettres suivies ou recommandées. Les clients de la Banque Postale peuvent quant à eux effectuer des retraits et dépôts d'espèces.

Outre la partie « presse » où se trouvent les journaux, magazines, cartes et guides de randonnées ainsi qu'une carterie, l'Espace culturel s'est doté d'un coin librairie, très apprécié. Vous y trouvez des livres de montagnes et d'histoires locales mais aussi les derniers romans à succès.

Du côté médiathèque, Jean-François fait régulièrement l'acquisition de nouveaux ouvrages, préalablement sélectionnés en compagnie d'une petite équipe de bénévoles lors de cafés culturels organisés deux fois par an. Résultat, toujours des nouveautés dans les romans, polars et autres biographies mais aussi dans le rayonnement jeunesse et bandes dessinées qui ne sont pas laissés au dépourvu. À noter également l'appui matériel et financier de Savoie-biblio, le service départemental au service des bibliothèques qui prête, par principe de roulement, des caisses de livres et ainsi participe au renouvellement des ouvrages. Si vous désirez emprunter un livre qui n'est pas en rayonnement, vous pouvez cependant le réserver pour le mois

suivant. Depuis 2014, un espace ludothèque fait le plaisir des petits et grands avec pas moins d'une centaine de jeux de société, un rayon très apprécié notamment des touristes qui, comme pour les livres, DVDs et CDs, bénéficient d'abonnements adaptés à la durée de leur séjour.

Par ailleurs, la médiathèque s'efforce de rendre accessible à tous l'accès à l'informatique en se dotant d'un poste de consultation avec connexion Internet à disposition des usagers, un service essentiel quand on connaît l'importante dématérialisation des démarches administratives, et le besoin pour certains vacanciers de rester connectés. À savoir aussi qu'un abonnement à la médiathèque donne l'accès gratuit à « e-médias », un large choix de magazines, journaux, formations et films en ligne. La technologie omniprésente dans notre quotidien, c'est aussi les photos numériques que nous voulons parfois coucher sur le papier. L'Espace culturel répond à ce besoin via une borne d'impression photo où il suffit de se munir de la carte mémoire ou de l'appareil photo avec le câble USB.

Enfin, Jean-François accueille régulièrement des expositions d'artistes locaux ou prêtées là aussi par Savoie-biblio, que ce soit de la peinture, de la photo ou de la littérature. L'exposition de ce début d'année 2019 tourne autour des super-héros.

Un accès à la culture facilité

Créé pour répondre aux pertes successives de la Poste et de la presse et à l'essoufflement de l'ancienne bibliothèque, l'Espace culturel se veut être dynamique et propose pour cela un programme d'animations riche pour tous les âges. Tout d'abord, la commune se réjouit de voir la bibliothèque de nouveau fréquentée par l'école. Jean-François propose en moyenne une fois par mois des ateliers de découverte sur la musique, le cinéma, la poésie, le conte, etc. toujours en lien avec la lecture. Les enfants scolarisés à Sixt, qui disposent d'un abonnement gratuit via l'école, sont invités à se rendre à la médiathèque à l'occasion d'animations montées sur mesure pour eux. C'est le cas notamment de Cont'ô goûter ou Bib'ô jeux. L'été 2018 a par ailleurs vu naître un nouvel événement « Bambins & Compagnie », un festival de quatre jours destiné aux enfants, pour lequel l'Espace culturel s'est associé à l'Office de tourisme en proposant un spectacle de cirque acrobatique. Attirant près de 200 personnes dans les jardins de l'Abbaye, ce fût un succès. Les adultes ont eux aussi leurs animations dédiées. Sont par exemple programmées à l'étage du bâtiment et ce, une fois par trimestre, des projections de films à destination des membres de Sixt Loisirs. D'autres projections peuvent avoir lieu à la Reine des Alpes dans le cadre d'événements plus importants

comme « Le mois du film documentaire », organisé à l'échelle du département par Savoie-biblio ou, nouveauté de ce mois de février, « Le cycle ciné-montagne », en partenariat avec l'Office de tourisme intercommunal.

On sait pertinemment qu'habiter en fond de vallée peut nous éloigner de la culture. La distance est un frein pour se rendre à des spectacles de la vallée de l'Arve ou du bassin genevois. C'est pourquoi depuis l'année dernière, il est proposé « Spectacl'ô bus, la navette gratuite pour vos sorties spectacles », où vous pouvez profiter de tarifs réduits sur les places de spectacles et du transport gratuit mis à disposition par la commune.



Pour cette saison culturelle, il a été programmé en novembre la pièce de théâtre à succès « Edmond » à Genève et quatre autres spectacles proposés cet hiver et ce printemps, avec entre autres le concert d'Arthur H à Cluses, la représentation de « Roméo et Juliette » à Sallanches ou encore la pièce « Le Fils » à Genève. Des Spectacl'ô bus pour les jeunes pourraient être organisés par la suite. Que ces derniers n'hésitent pas à montrer leur intérêt et être force de proposition.

Un lieu de vie qui a besoin de vous !

Vous le voyez, l'Espace culturel évolue et ne compte pas s'arrêter là. Si les services et animations proposés sont nombreux, d'autres sont en cours de réflexion et pourraient voir le jour prochainement. Une problématique réside toutefois dans les locaux qui deviennent trop petits. L'occupation de l'étage est partagée avec la maison de la Réserve Naturelle ; une réflexion est lancée sur la séparation des deux entités pour permettre leur épanouissement respectif.

En tant que résidents permanents ou non du village, vous êtes les bienvenus pour rejoindre l'équipe des bénévoles et participer ainsi au choix des livres à acheter, des Spectacl'ô bus à proposer ou, tout simplement, de nouvelles idées à soumettre. N'hésitez pas ! ♥

Événements survenus depuis le dernier bulletin municipal.
L'ensemble du conseil municipal félicite chaleureusement les nouveaux parents et les nouveaux mariés, et leur adresse à tous, ses vœux de bonheur.

Naissances

11/08/2018	Theya Louise Rose BEARCROFT, Fille de Nathalie STACEY et Daniel BEARCROFT
03/09/2018	Simon Albert François CAREDDU, Fils de Laure BERGOT et Ludovic CARREDU
04/09/2018	Lou Sophie Christine CLAISSE, Fille de Camille RIONDEL et Stéven CLAISSE
16/11/2018	Alice, Yvonne, Lucie DENAMBRIDE Fille d'Amélie DUVALLET et François-Marie DENAMBRIDE
16/12/2018	Lana BIGEON, Fille d'Angélique LUYER et Nicolas BIGEON
22/12/2018	Augustin Georges DENAMBRIDE, Fils de Carole MEYSSON et Florent DENAMBRIDE
13/01/2019	Elwyn Tomos CHATFIELD, Fils d'Elizabeth TERRY et Benjamin CHATFIELD
26/02/2019	Justine Mathilde PIN, Fille de Marie-Astrid DE VALLÉE et Gérard PIN

Mariages

30/06/2018	Sidonie PIN et Romain PERNOLLET
25/08/2018	Sonia PIN et Cédric DAVID
30/08/2018	Claudine RANCE et Roger BASTIEN
22/09/2018	Célia TERVILLE et Laurent MALIN

Décès

Le conseil municipal présente ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées par la disparition d'un être cher.

12/06/2018	Daniel Charles ROY
14/07/2018	Josette Marie Christiane PIN née BARBIER
08/09/2018	Armand Antoine POGGIA
27/11/2018	Sandrine Valérie RASTOLDO née KOPP
04/02/2019	Marcel RAPHET
16/03/2019	Robert François DENAMBRIDE

Hommage



Notre doyenne a cédé sa place. **Anne Marie Deffayet**, Anna pour tous, nous a quitté le 25 novembre dernier alors qu'elle entrait dans sa 100^{ème} année.

Née le 6 octobre 1919 à Salvagny, elle épouse Jean en 1942 qui décèdera emporté par une avanche quelques années après. Elle reste seule pour élever ses deux enfants. Cultivatrice jusqu'en 1959, elle poursuit sa vie professionnelle en tant qu'ouvrière à Taninges.

Freddy Bigot et **Bruno Charrier** sont décédés au cours de leur mission de sécurisation du domaine skiable le 13 janvier. Freddy travaillait depuis plusieurs saisons d'été pour la commune. Bruno Charrier, époux de Jocelyne Barbier, vivait entre Saint-Jean-du-Gard et Sixt.

Etienne Vandame, maire de Sixt en 1989, est décédé le 17 janvier. Il laisse son empreinte dans notre village par son implication dans la vie municipale et son activité professionnelle qui perdure encore aujourd'hui.

Florian Barbier, notre « doyen de Sougey », tant attaché à Sixt est parti le 16 mars.

Le Maire et les conseillers municipaux transmettent à leur famille leurs plus sincères condoléances. ♥

Du nouveau à la station d'épuration de Morillon Vos biodéchets alimentaires produisent de l'énergie !

Depuis le 5 décembre 2018, vous pouvez déposer gratuitement vos huiles de cuisson et restes alimentaires à la station d'épuration de Morillon. Ils seront intégrés au processus du méthanisation du site et produiront du biogaz puis de l'électricité et du compost. Ces déchets sont à déposer dans leurs deux conteneurs respectifs et ce, les mercredis de 13h30 à 17h et les vendredis de 8h à 12h.

Profitez-en pour récupérer votre compost normé, il est mis à disposition gratuitement à la station. ♥

Le centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918



Centenaire de l'Armistice oblige, la cérémonie de cette année 2018 est sortie de l'ordinaire, s'inscrivant au programme chargé des commémorations et animations à l'échelle de la Communauté de communes. Présents tour à tour à chaque cérémonie des villages du Haut-

Giffre, les élus et les anciens combattants et membres du Souvenir Français de la vallée ont été accompagnés par les sapeurs-pompiers, les jeunes sapeurs-pompiers et un piquet d'honneur du 27ème Bataillon de Chasseurs Alpains. La cérémonie a été marquée par la sonnerie des cloches à la volée durant onze minutes puis l'appel aux morts par les enfants qui déposaient un fleur pour chaque soldat mort pour la France. Accompagnés par la chorale la Sizère, les enfants ont ensuite entonné « En passant par la Lorraine », après La Marseillaise et Les Allobroges, joués par l'Harmonie Municipale. Au vin d'honneur servi à la Reine des Alpes, les convives ont pu découvrir une exposition retraçant le parcours des soldats sizerets durant la guerre, illustrés par des documents et objets leur ayant appartenu. La municipalité tient à remercier vivement toutes les personnes impliquées à l'organisation de cette commémoration. ♥

Jardins familiaux de l'Abbaye

Plusieurs parcelles des jardins familiaux de l'Abbaye, derrière cette dernière et le long de la départementale, sont prêtes à être mises à disposition de nouveaux jardiniers. Si vous habitez en immeuble ou que vous n'avez pas ou peu de terrain, vous pouvez vous renseigner en mairie dès que possible. ♥

De nouveaux gérants pour le Sherpa

Après de nombreuses années au service du village, Murielle et Franck ont cédé la place à Pascale et Hervé. Arrivés de la campagne sarthoise, ils ont apporté dans leurs bagages une bonne dose d'enthousiasme pour reprendre l'activité avec entrain. Retrouvez leur actualité et leurs nouveaux horaires sur le page Facebook *Sherpa Sixt Fer à Cheval*. ♥

L'élagage, une opération à effectuer régulièrement

Les habitants dont le terrain jouxte la voie publique sont tenus d'élaguer leurs arbres et arbustes régulièrement. La négligence de chacun peut malheureusement avoir de multiples conséquences : sécurité mise à mal en raison d'un manque de visibilité, dommages matériels lors de mauvaises conditions climatiques (branches qui tombent et endommagent des lignes électriques ou de téléphone), gêne de la circulation, etc. Pour information, le Maire dispose du pouvoir de police lui permettant de faire exécuter d'office l'élagage des plantations qui empiètent, à partir de propriétés riveraines, sur les chemins ruraux, voies communales et voies départementales situées en agglomération, aux frais de ces propriétaires. ♥



Les nombreuses cascades qui caractérisent notre fond de vallée sont également connues pour leur manteau de glace qui se crée chaque hiver. Tel une œuvre d'art, leurs teintes et leurs formes singulières sont remarquables. Ces éléments éphémères attirent chaque année bon nombre d'alpinistes prêts à relever de nouveaux défis. Les spots de Sixt sont très réputés. Ici, une des cascades du torrent de Gers.
Pour plus d'informations le film « La Sorcière Blanche » de François Damilano est disponible à l'Espace culturel.

Les clichés

À chaque numéro, nous présentons des photographies mettant en lumière la richesse de notre village, ses hameaux, ses habitants, sa faune, sa flore... Vous avez des clichés que vous voulez partager ? Envoyez vos images à la rédaction. ♥

Agenda

♥ **23 avril 2019**

20h30 concert à l'église de Chœur et Mouvement de Drancy (93), 34 jeunes de 6 à 18 ans, accompagnés par la chorale la Sizère.

♥ **22 juin 2019**

Marché et repas gourmand dans les jardins de l'Abbaye

♥ **13 juillet 2019**

Feu d'artifice et bal.

♥ **4 août 2019**

Journée indienne



Un voyage en Inde au cœur des montagnes

♥ **8 au 11 août 2019**

Bambins & Compagnie

Festival d'activités pour les enfants et les familles mêlant activités sportives, animations nature, ateliers ludiques et spectacles vivants

♥ **23 au 25 août 2019**

Sixt Fer-à-Cheval Yoga Festival

3 jours pour pratiquer ou découvrir le yoga

♥ **Tout l'été**

• **Exposition Scènes d'Antan**

À l'Abbaye, du 15 juin au 15 septembre l'après-midi

• **Music'ô Jardin**

Les mercredis du 10 juillet au 21 août à partir de 18h30

♥ **Votre espace culturel**

• **Jury « Lettres Frontières »**

À lire puis à juger, les romans d'auteurs auvergnats - rhônalpins et suisses.

Ouvert à tous, sans inscription obligatoire à la bibliothèque.

Bonus : un tirage au sort avec des livres à gagner.

• **Exposition photos**

Patrick Roché vous propose une balade en NOIR & BLANC dans notre village.



• **Durant les vacances d'été :**

Mété'Ô jeux

Pas de dates, juste certains jours de mauvais temps, la médiathèque propose un moment simple et convivial autour de ses nombreux jeux de société

Dans le prochain numéro...

Contact  **n°8**
BULLETIN D'INFORMATION DE SIXT-FER-À-CHEVAL

Un inventaire à la Prévert